

Mercredi 11 juillet 2022

Délibération  
2023.02

**M. Richard STRAMBIO**

**Affectation des  
résultats 2022**

-----  
**Année 2023**

**REPRESENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

M. Richard STRAMBIO, Maire de Draguignan, membre de droit, représentant la commune de l'établissement

Mme Brigitte DUBOUIS, représentant de la commune de Draguignan, siège de l'établissement principal

M. Alain BARALE, conseiller communautaire, représentant la communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon

**REPRESENTANTS DES PERSONNELS**

Mme Martine GOUVEIA, représentant de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques

Mme le Dr Magali PELLEREY, représentant de la Commission Médicale d'Etablissement  
Monsieur le Dr Vincent BRARD, représentant de la Commission Médicale d'Etablissement, représentant du Comité Social d'Etablissement

M. Serge GARITO, représentant désigné par l'organisation syndicale Force Ouvrière

Mme Marie-Lise LEHAY, représentant désigné par l'organisation syndicale Force Ouvrière, représentant du Comité Social d'Etablissement

**PERSONNALITES QUALIFIEES**

M. le Dr Christian ZUMBO, personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mme Denise PETIT, présidente de l'Association jusqu'à la mort accompagner la vie, représentant des usagers désigné par le préfet du département du Var

Mme Viviane CLERC, présidente de l'Association les blouses roses, personnalité qualifiée désignée par le préfet du département du Var

**ASSISTAIENT A LA SEANCE (avec voix consultative)**

M. Nicolas LAMPIRE, représentant le directeur de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Thierry TAGLIAFERRO, représentant le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. le Dr Jean-Marc MINGUET, président de la Commission Médicale d'Etablissement, vice-président du Directoire

M. Jean-Louis ATOCH, représentant de la Mutuelle Sociale Agricole PACA

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE**

M. Ludovic VOILMY, directeur général

Mme Anaïs AUCLERT-PINCHON, directrice des achats, de la logistique et de la qualité

Mme Aurélie EDEL, directrice des établissements annexes

M. Adrien LATIL, directeur des finances et de la performance

M. Philippe TOBIA, directeur des investissements et du patrimoine

M. Nicolas LERAY, directeur des systèmes d'information

M. Florestan PERRET, élève directeur

Mme Dorine RICAUD, élève directrice D3S  
M. Fabrice BITTAN, représentant la Trésorerie Hospitalière du Var

**EXCUSÉS**

M. Bernard BONNABEL, conseiller communautaire, représentant la communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon  
Mme Christine NICOLETTI, conseiller départemental, représentant du président du Conseil Départemental du Var  
M. le Dr Franck VARIO, personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Mme Véronique TARTAGLIONE, de l'association « Ligue contre le cancer », représentant des usagers  
M. Sébastien MONIE, représentant le directeur de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Mme Danielle JOURDAN, représentant les familles de personnes accueillies dans l'Unité de Soins de Longue Durée et dans l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes du Malmont  
Dr Willème KACZMAREK, président de la Commission Consultative d'Ethique Clinique  
Mme Pascale THEZELAIS, directrice des ressources humaines  
Mme Fatma RIZZI, représentant la direction des soins

Vu le Code de la Santé Publique et notamment son article L.6143-1,

Après avis favorable de la Commission Médicale d'Etablissement dans sa séance du 29 juin 2023,

Après avis favorable du Comité Social d'Etablissement dans sa séance du 28 juin 2023,

Après concertation du Directoire dans sa séance du 22 juin 2023,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Directeur,

Le Conseil de Surveillance,

**DECIDE**

Après en avoir délibéré,

**ARTICLE UNIQUE** : d'affecter les résultats 2022 du Centre hospitalier de la Dracénie, conformément au document présenté et joint en annexe.

Fait à DRAGUIGNAN,  
Le 11 juillet 2023

Pour extrait certifié conforme,

**LE PRESIDENT,**



**Richard STRAMBIO**